

Mercredi 29.04.15 | 48^e année | N° 14

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



Fusion: on vous écoute

Les Conseils généraux et la population des communes de Corcelles-Cormondrèche, Pesex, Valangin et de notre Ville seront sollicités sur la question de la fusion. Voulons-nous unir nos destins pour être plus forts ensemble; poursuivre notre développement et ne pas être prisonniers des limites que, seul chacun pour soi, nous avons atteintes? Cette question est d'actualité.

En effet, les Conseils communaux de ces communes préparent le rapport qui sera soumis aux Législatifs cet automne. Mais ils ne veulent pas rédiger cet important document sans avoir au préalable rencontré la population. Travailler en huis clos sur une décision de cette importance serait faire fausse route, surtout que la population sera appelée à se déterminer, selon toute vraisemblance au premier semestre 2016.

C'est pour cela que des rencontres sont organisées pour vous à Neuchâtel, au Temple du Bas, les 11 mai, 2 et 9 juin. Une invitation vous sera adressée prochainement. Il en va de même dans les communes partenaires.

A ce propos, jeudi passé, la population de Valangin a inauguré cette série de rencontres de fort belle manière. Les questions ont fusé. Les attentes ont été exprimées. Elles pourront être intégrées dans le projet de fusion.

Alors répondez positivement à notre invitation. Exprimez vos attentes et vos espoirs, jouez un rôle dans ce qui sera votre avenir.

Pascal Sandoz
Directeur du développement
de l'agglomération



Le Conseil communal affichait une mine réjouie à l'heure de dévoiler les comptes 2014.

Les comptes sont bons !

Dettes en baisse, fortune en hausse, constitution de réserves bien garnies: les comptes 2014 attestent de l'excellente santé financière de la Ville de Neuchâtel et d'une gestion prudente des deniers publics. Ils se soldent par un bénéfice de 808'353 francs, pour quelque 319 millions de recettes. C'est la septième année consécutive que Neuchâtel inscrit des chiffres noirs.

«Un excellent millésime, qui permet de poursuivre sur la voie du désendettement tout en continuant d'offrir des prestations élevées à la population»: le directeur des Finances Fabio Bongiovanni avait le sourire mardi au moment de présenter les comptes

2014, entouré des autres membres de l'exécutif.

La Ville a notamment profité l'an dernier du dynamisme des entreprises sises sur son territoire. Les recettes fiscales des personnes morales ont ainsi dépassé de 16 millions de francs les prévisions, alors que celles des personnes physiques sont restées stables, malgré une réduction de deux points d'impôts. Quant aux charges de personnel, elles demeurent bien maîtrisées et sont inférieures de près de 3,1 millions au budget.

Penser à l'avenir

Ce très bon résultat comptable a permis de créer une réserve conjonctive

de 10 millions et d'alimenter divers fonds. Le fonds photovoltaïque a été doté d'un demi-million de francs et le fonds pour l'accessibilité de la ville de 400'000 francs. Diverses provisions ont en outre été constituées. La plus importante (12,5 millions) sera utilisée pour faire face au surplus de charges lié à la nouvelle péréquation intercommunale, entrée en vigueur en janvier.

La Ville en a également profité pour continuer de rembourser ses dettes. En six ans, la dette à long terme a ainsi diminué de près de 136 millions de francs à 305 millions, alors que la fortune nette se montait à 56,8 millions à fin décembre 2014. On vous le dit, Neuchâtel se porte bien. Très bien, même! (ab)



Après sa défaite dimanche à la Maladière, Xamax a décroché sa licence pour la Challenge League.



Le collectif neuchâtelois «Illusion éphémère» présente sa première création au théâtre Pommier.



Le Conseil général se prononcera lundi sur le développement urbanistique du quartier des Portes-Rouges.

Publicité

la maladiere centre
neuchâtel

Envie de printemps



Les 29 et 30 avril
Conseils en image

Samedi 2 mai

Casting et défilé
Miss Ronde

Présentation des candidates
Miss Neuchâtel
Fête des Vendanges





Dans ce numéro

Œuvre de mémoire

L'artiste neuchâteloise Alina Mnat-sakanian rend hommage aux victimes du génocide arménien dans un monument éphémère à voir la semaine prochaine à l'Hôtel de Ville.

Page 4

Nuits blanches

Outre le développement du quartier des Portes Rouges, le Conseil général se penchera lundi sur la vie nocturne à Neuchâtel. La Ville entend permettre à certains établissements de rester ouverts jusqu'à 6h du matin, moyennant autorisation.

Page 9

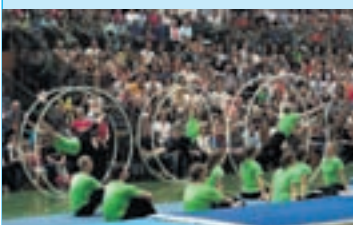
Repas péruvien



L'association Machu Picchu, qui vient en aide aux enfants des bidonvilles péruviens, fêtera ses vingt ans d'existence le 9 mai prochain. Rencontre avec sa présidente, Ingrid Mougin.

Page 10

Gymnaestrada



Les gymnastes suisses sélectionnés pour la 15^e World Gymnaestrada ont fait salle comble samedi dernier à la Riveraine. Reflets.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 6 mai 2015.

**Xamax est le seul club de sa catégorie à avoir obtenu une licence pour la Challenge League**

Après sa défaite rageante dimanche à la Maladière, Neuchâtel Xamax FCS a décroché sa licence pour la Challenge League.

Promotion assurée pour Xamax

A cinq matchs de la fin du championnat, Neuchâtel Xamax FCS doit encore glaner quatre points pour gagner sur le terrain le droit de monter en Challenge League. Malgré les encouragements de plus de 8'200 spectateurs, les Rouge et Noir ont en effet perdu contre Etoile Carouge dimanche dernier à la Maladière. Mais le club neuchâtelois est d'ores et déjà assuré de jouer en deuxième division la saison prochaine!

Au lendemain de cette défaite, la Swiss Football League a en effet annoncé que Neuchâtel Xamax FCS était le seul club de Promotion League à avoir obtenu en première instance une licence pour la Challenge League. Explication? «Les autres aspirants ont retiré leur demande». Or, l'un d'eux n'est autre que Köniz, seul club encore théoriquement à même de ravir la tête du championnat aux Rouge et Noir malgré douze points de retard.

Une remontée spectaculaire...

Prudent, le club neuchâtelois a attendu confirmation officielle avant d'annoncer la bonne nouvelle son site internet: «Le FC Köniz, par la voix de

son président, renonce à faire recours et maintient le retrait de sa licence pour la Challenge League. Neuchâtel Xamax FCS est donc aujourd'hui officiellement qualifié en Challenge League!».

Relégués en cinquième division après la faillite prononcée en 2012, les Rouge et Noir n'auront eu besoin que de trois saisons pour retrouver la ligue professionnelle. Félicitations aux joueurs et à leurs nouveaux dirigeants, qui ont effectué un gros travail en coulisses! Mais la Ville a également apporté sa pierre à l'édifice, en débloquent un crédit de 450'000 francs pour renouveler la pelouse synthétique de la Maladière, trop vétuste pour accueillir des matchs de Challenge League. Le nouveau revêtement sera posé cet été.

... à confirmer sur le terrain!

En tête du classement depuis le début de la saison, Neuchâtel Xamax FCS n'entend pas se contenter d'une promotion administrative en Challenge League. «Les Rouge et Noir mettent un point d'honneur à valider cette qualification sur le terrain et à fêter leur promotion une fois acquise», annonce le club.

Théoriquement, les Neuchâtelois auraient déjà pu décrocher le titre le week-end dernier déjà, mais rien ne s'est passé comme prévu. Avant même le début du match, Xamax ne pouvait mathématiquement plus se qualifier, Köniz ayant remporté son match la veille. Et pour ne rien arranger, les Neuchâtelois ont encaissé leur première défaite à domicile de la saison.

Une affluence record

Etoile Carouge a profité d'un début de rencontre poussif des Rouge et Noir pour marquer à la quatrième minute. Et les attaquants xamasiens n'ont jamais trouvé le chemin du but, malgré trois belles occasions en seconde mi-temps.

S'ils ont raté leur match, les Rouge et Noir ont néanmoins réussi leur rendez-vous avec le public. Le club avait en effet organisé une opération «stade plein», en mettant en vente tous les billets à cinq francs. Plus de 8'200 spectateurs ont fait le déplacement. C'est l'affluence la plus forte jamais enregistrée depuis belle lurette. Et malgré la défaite, l'ambiance était au rendez-vous! (ab)



Une installation rend hommage à 1,5 million d'Arméniens victimes d'un génocide

Monument éphémère

Le monde s'est souvenu vendredi passé du début du génocide du peuple arménien perpétré par l'Empire ottoman. L'artiste neuchâteloise d'origine arménienne Alina Mnatsakanian n'oublie pas elle non plus, qui a érigé un « Monument éphémère » pour rendre hommage à chacune des 1'500'000 victimes de ce premier génocide de l'époque contemporaine qui a commencé le 24 avril 1915. A voir mardi au péristyle de l'Hôtel de Ville.

Arménienne originaire d'Iran, Alina Mnatsakanian a étudié l'architecture à Téhéran puis les arts plastiques à Paris avant d'obtenir un master en arts visuels à Los Angeles après avoir dû s'exiler aux Etats-Unis suite à la révolution des mollahs. Arrivée en Suisse en 2007, elle fut rapidement reconnue par ses pairs comme une artiste d'envergure nationale. Alina vit à Cortaillod et préside la société des artistes visuels Visarte Neuchâtel. Elle ne cesse de créer de nouvelles œuvres, installations et autres performances visuelles dans son atelier de la rue Ehrard-Borel, à Serrières. Cette artiste exposait encore l'automne passé au Musée d'art moderne, à Erevan, avec les artistes Geneviève Petermann, Josette Tamarcaz et Catherine Aeschlimann dans le cadre du projet Come Closer soutenu par la Ville.

Génocide génétique

« En tant qu'artiste d'origine arménienne, le génocide fait partie de mon ADN », déclare Alina Mnatsakanian. L'artiste ne pouvait donc pas rester en marge de ce centième anniversaire et pour rappeler la mémoire de tous ses compatriotes morts en 1915 et 1916, elle a conçu un monument éphémère qui a pour but de rendre hommage personnellement à chacune de ces 1'500'000 victimes du génocide arménien.

Une personne est morte

Ce monument éphémère consiste à projeter une image évolutive en mouvement contre un mur ou sur un écran. La phrase « One person died » se répète inlassablement en blanc et en différents formats alors qu'un compteur comptabilise en rouge les occurrences jusqu'à atteindre 1,5 million. Le concept imaginé par l'artiste veut que la projection soit réalisée dans cent lieux différents. L'installation fonctionne quelques heures alors qu'il faudrait plusieurs jours pour faire apparaître la phrase un million et demi de fois...

Oui, je suis coupable

Ce qui heurte encore profondément l'artiste aujourd'hui, c'est la négation de ce génocide par la Turquie. Pour tourner la page et entrer dans le temps de la résilience, les



Alina Mnatsakanian dresse un monument éphémère à chacune des 1'500'000 victimes du génocide arménien.

Arméniens demandent que l'on mette fin à cent ans de déni, un déni qui perdure malgré les faits historiques attestés sur le plan international et les nombreux documents retrouvés dans les archives ottomanes. C'est pourquoi Alina Mnatsakanian projette à côté de son monument éphémère une vidéo du lac de Neuchâtel calme et apaisé, à peine agité par quelques friselis, sur lequel apparaît la phrase « Yes, I'm guilty ». Contrairement à la Shoah admise par le monde entier et pour laquelle le peuple allemand a demandé pardon, le génocide des Arméniens n'est pas encore reconnu

par tous et ce négationnisme empêche le processus de deuil de commencer.

A voir mardi prochain

Le Monument éphémère d'Alina Mnatsakanian, avec son corollaire « Purification », sera dressé mardi prochain 5 mai, de 14 à 20 heures au Péristyle de l'Hôtel de Ville. On le verra ensuite encore dans plusieurs villes, au Tessin et au Learning Center de l'EPFL. (pn)

Pour en savoir plus :

<http://www.alinamn.com/index.php/creations/installation/one-person-died>

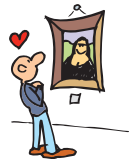


Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3/Collège latin), fermeture de la bibliothèque ce vendredi 1^{er} mai et réouverture samedi 2 mai selon l'horaire habituel. Exposition « Edith Boissonnas, 1904-1989 "Une joie de vivre, animale, me secoue" ». *Lecture publique*, lundi, mercredi et vendredi de 12h à 19h, mardi et jeudi de 10h à 19h, samedi de 10h à 16h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), tél. 032 717 79 20, Fax 032 717 79 29, mahn@ne.ch, www.mahn.ch. Ouvert ma-di 11-18h (me entrée libre), **Permanent**: Les automates Jaquet-Droz (démonstrations tous les 1^{ers} di du mois à 14h, 15h, 16h) Le clavecin Rückers – « Le legs Yvan et Hélène



Amez-Droz» – «Neuchâtel: une histoire millénaire». **Expositions temporaires**: Du 14.05. au 18.10.2015 «14/18 La Suisse et la Grande Guerre»; Du 26.06. au 23.08.2015 «L'Echappée belle»; du 29.11.2015 au 06.03.2016 «Neuchâtel avant-après». **Musée d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 novembre 2015, exposition temporaire «Emotions une histoire naturelle». Ouvert ma-di de 10h à 18h.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4), jeudi 7 mai, à 20h15, conférence «Du secret en peinture: les peintures aborigènes d'Australie dans les années 1970, donnée par Philippe Peltier.

Galleries de l'histoire, antenne du Musée d'art et d'histoire, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, fax 032 717 79 59, www.mahn.ch. Ouvert me et di 14-16h ou sur rdv. Entrée libre, sauf mardis des musées et expositions temporaires. Exposition permanente:

«L'histoire urbanistique à travers sept maquettes».

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20, à 2 minutes à pied du Parking du Seyon), jusqu'au 30 avril à 18h, exposition «AfricArts III». Samedi 2 mai à 17h, vernissage de l'exposition «La mer, Mères et autres visions» (œuvres abstraites) qui se tiendra du 2 mai au 28 mai. Jeudi 7 mai à 19h, concert de guitare classique avec le maître Albert Pia et deux élèves. Entrée: 20 francs, Réservations suggérées à info@galerie-quint-essences.ch. Davantage de renseignements au 079 255 03 08.

Divers

Temple du Bas (rue du Temple-Neuf 5), samedi 2 mai à 20h, concert de l'Association Musicale Neuchâtel Saint-Blaise, suivi en deuxième partie des élèves du Junior Band accompa-

gnés de la Musique des Cadets de la Chaux-de-Fonds.

Halluciné, ciné-club (cinéma Bio), mardi 5 mai à 20h30, film «Le Scaphandre et le papillon». Ouverts à tous. Entrée 5 francs, non-membre: 8 francs.

Atelier Cyberthé (accueil informatique pour seniors), mercredi 6 mai, 14h-16h, arnaques sur Internet, avec la Police neuchâteloise. Inscription obligatoire. Infos sur www.arcjurassien.pro-senectute.ch

Paroisse réformée de Neuchâtel (EREN), samedi 9 mai, 9h à 14h, troc, vide-grenier (habits, objets divers, jouets) dans la Cour du collège du Crêt-du-Chêne à la Coudre. Inscriptions et renseignements au 032 753 99 49.

Collégiale, dimanche 10 mai à 17h, concert de l'Ensemble vocal de Neuchâtel. Au programme: les trois premières cantates de Bach: BWV 150, BWV 131 et BWV 4. Entrée libre, collecte à la sortie.



L'actualité culturelle

3^e édition de la Semaine Alcool

Du 30 avril au 9 mai 2015, se tiendra la 3^e édition de la Semaine Alcool que l'Office fédéral de la santé publique, en collaboration avec les cantons, les villes et la société civile, organise dans le but de favoriser le dialogue social sur ce thème.

La consommation d'alcool et les problèmes qui peuvent en découler restent un tabou dans notre société. C'est un sujet complexe: comment jouir d'un bien culturel et de consommation «ordinaire» sans omettre qu'il s'agit aussi d'une substance psychoactive potentiellement addictive et nocive pour la santé?

Pour illustrer les préoccupations des plus de 40 ans, le 7 mai à la Case à chocs, la Fondation Neuchâtel Addictions en partenariat avec Pro Senectute Arc jurassien offre à la population du canton de Neuchâtel le spectacle de

l'humoriste Thierry Meury, intitulé «A votre santé!». L'artiste a conçu ce spectacle pour l'occasion et y aborde sans fard sa propre consommation d'alcool. A l'issue de la représentation, une table-ronde se centrera sur la consommation d'alcool des adultes en lien avec la thématique de la semaine: Combien? Des professionnels de la prévention, de l'accompagnement et de la restauration seront présents. Pour clore cette soirée, un apéritif dinatoire sera servi.

Entrée libre. Réservation obligatoire auprès de: Fondation Neuchâtel Addictions 032 886 86 10 ou fna.prevention@ne.ch. Le programme complet des différentes actions qui se tiendront dans l'ensemble du canton durant cette semaine alcool se trouve sur www.alcohol-facts.ch.

Portes ouvertes aux futurs musiciens du Littoral

L'Association Musicale Neuchâtel – Saint-Blaise (AM), Musique Officielle

de la Ville de Neuchâtel et des communes de St-Blaise, La Tène et Hauterive ainsi que le Junior Band de l'Association Musicale se doivent de regarder vers l'avenir; objectif qui ne peut être atteint sans relève musicale. C'est pourquoi, depuis le printemps 2014 une collaboration a été mise en place entre le Junior Band (organe de formation de l'AM), le Conservatoire Neuchâtelois, département fanfare et l'Association Cantonale des Musiques Neuchâteloises. Cette collaboration s'est concrétisée ce printemps par la présentation, par les professeurs du conservatoire et de la société de musique, des différents instruments dans les écoles de St-Blaise, Marin et Neuchâtel.

L'étape suivante se réalisera début mai par l'organisation de portes ouvertes au local de répétition de l'Association Musicale Neuchâtel – St-Blaise et du Junior Band; au cours desquelles les enfants intéressés pourront essayer les différents instruments et obtenir des conseils avisés des professeurs de

musique. Ce sera aussi l'occasion pour les musiciens hésitant à reprendre leurs instruments de venir découvrir le local de répétition et également redécouvrir toutes les facettes d'une société de musique.

Les portes ouvertes se tiendront dimanche 3 mai 2015 de 15h à 18 heures au collège de Serrières, Clos de Serrières 8, en dessus de la salle de gymnastique.

Portes ouvertes de l'Association Musicale Neuchâtel – Saint-Blaise, dimanche 3 mai 2015, de 15h à 18 heures. Au programme une présentation des instruments et informations complémentaires. Davantage de renseignements sur www.association-musicale-ne-sb.ch



Un collectif neuchâtelois de jeunes artistes présente son premier projet

A table!

Le collectif neuchâtelois «Illusion éphémère» présente sa première création, d'après un texte original de Domenico Carli et de Sandro De Feo. Le spectacle «Le fils qui...» invite le public à assister à un dîner qui se déroule dans une famille italienne immigrée à Bienne dans les années 1960. Il montre avec beaucoup d'humour des fragments de vie d'un jeune adulte qui a souvent eu de la peine à s'y retrouver dans ce milieu empreint de contradictions. A découvrir du 5 au 7 mai au Pommier!

«Je suis italo-suisse, né dans une ville bilingue (Bienne), et par conséquent, dès mon plus jeune âge, environ cinq langues (dialectes compris) m'ont entouré et accompagné dans mon noyau familial: l'italien, le français, l'allemand, le suisse-allemand, le frioulan et le napolitain», explique Sandro De Feo, dans le dossier de presse du spectacle. Seul en scène, le comédien campera tour à tour le rôle du père, adepte de musique italienne, du frère, footballeur professionnel, de la mère, de la grand-mère, de la tante, et de lui-même, un peu perdu dans cet environnement familial atypique. Cette pièce aborde le thème de l'immigration, mais aussi les divergences d'opi-



Seul en scène, le comédien Sandro De Feo incarnera plusieurs personnages de sa famille. • Photo: Aline Fournier

nions entre générations et tous les quiproquos qui en découlent.

A l'origine de ce spectacle, un exercice dans le cadre d'un projet au Conservatoire de Liège. Les participants devaient théâtraliser des épisodes de leur vie en incarnant plusieurs personnages. De retour en Suisse, Sandro De Feo décide de retravailler le texte dans une forme plus longue pour le porter à la scène. Il peut compter sur la collaboration de l'auteur et adaptateur Domenico Carli. La mise en scène est assurée par Aurore Faivre et Ophélie Steinmann.

Création neuchâteloise

Fondé début 2014 à Neuchâtel, le collectif «Illusion éphémère» réunit quatre jeunes artistes professionnels du spectacle: Sandro De Feo, Fanny Rossel, Ophélie Steinmann et Nina Vogt. Ceux-ci se sont rencontrés sur les plateaux du Théâtre universitaire neuchâtelois, et souhaitent proposer des créations dans la région neuchâteloise. «Le fils qui...» est le premier projet du collectif.

«Le fils qui...»: les 5, 6 et 7 mai à 20 heures au Théâtre du Pommier. Infos et billetterie au 032 725 05 05 ou sur www.ccn-pommier.ch

Chronique culturelle



Hollywood

La Maison du Concert porte bien son nom. On y entend de plus en plus de bonne musique et c'est tant mieux. Par exemple: l'excellente Olivia Pedroli s'y produira en trio le 20 mai prochain. Et ce week-end, nous y avons découvert le non moins excellent duo Hollywood (toute ressemblance avec Hollywood, voire Bollywood serait purement fortuite) formé du violoncelle Jacques Bouduban et du contrebassiste Olivier Nussbaum qui joue en l'occurrence d'un instrument à cordes pincées, le sarod, sorte de luth originaire du nord de l'Inde. Ces deux-là s'entendent comme larrons en foire pour distiller une musique d'une exquise finesse – servie par un éclairage d'exception – dans laquelle le jazz et l'Orient se jouent des tours. Ce «folklore de composition» – dixit Hollywood Duo – fruit d'un mélange de musique savante et de divertissement nous fait découvrir le si subtile sarod et redécouvrir le violoncelle dont Jacques Bouduban tire des sons étonnants. De plus en plus de musique (et de danse) donc à la Maison du Concert! Et pourquoi pas? Reste que les théâtres se font rares... désormais représentés par la seule compagnie Frenesi, de Teresa Larraga, qui vient de rejoindre le collectif des résidents.

Patrice Neuenschwander

Publicité



*Une aide précieuse apportée
avec calme et gentillesse*

Conseils personnalisés
en prévoyance funéraire

Toutes formalités - Transports

032 841 18 00 24h/24
Colombier - Neuchâtel



Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 432 pages – 1000 photographies
Prix de vente : 75.- / frais de port en sus

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer exemplaire(s) de l'ouvrage «Mille natures à Neuchâtel»
(75.- / frais de port en sus)

Nom / prénom:

Adresse:

Code postal / Localité:

Date: Signature:

Talon à affranchir et à renvoyer à:
Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
jardin.botanique@unine.ch

 Neuchâtel. Mille ans, mille natures. Histoire de symbiose 13

Une plante entre symbiose et parasitisme

Blaise
Mulhauser



Dans l'immense variété des plantes à fleurs, les orchidées font figure d'exception. La plupart des vingt mille espèces de la famille ont des modes de croissance et de reproduction qui impliquent l'action d'autres êtres vivants tels que des abeilles sauvages pour la pollinisation ou des microorganismes racinaires pour l'assimilation des matières nutritives contenues dans le sol. Exemple avec la néottie nid-d'oiseau qui a besoin de plusieurs alliés pour survivre.

Une plante paraissant bien démunie

Cette orchidée doit son nom à l'entrelacs de ses racines qui rappelle la forme d'un nid d'oiseau. Elle fleurit de la fin du mois d'avril au mois de juin. Beaucoup plus discrète que son cousin coloré, le sabot-de-Vénus, la néottie est d'un brun-beige terne, de la racine à la fleur. Dépourvue de chlorophylle, elle est incapable de réaliser la photosyn-

thèse et ainsi d'obtenir de l'énergie grâce à la lumière. Son système racinaire est pratiquement dépourvu de poils absorbants si bien que la possibilité de ponctionner des éléments nutritifs dans le sol semble très limitée. Comment fait-elle donc pour survivre?

Un champignon entre l'arbre et l'orchidée

C'est un champignon de la famille des Sébacinacées qui nourrit la plante, tant en eau qu'en sels minéraux et en substances carbonatées. Ce champignon développe des mycorhizes symbiotiques avec les racines des arbres, qu'ils soient feuillus ou résineux. Le vaste réseau racinaire va de l'arbre à l'orchidée, le champignon constituant un pont nutritif à sens unique. En définitive, c'est bien l'arbre qui nourrit la néottie. Une question subsiste encore: que peut bien apporter l'orchidée au champignon? Est-elle simplement un parasite? La densité du réseau mycélien autour de la néottie semble indiquer que le champignon en profite aussi pour mieux se développer. Cependant le mystère de cette partie de l'interaction reste entier.

B.M.



Néotties en boutons dans un parc de Neuchâtel, en relation avec un pin noir. • Photo: Blaise Mulhauser

La Ville jeune

Case à chocs, samedi 2 mai, dès 22 heures, soirée de soutien au Hors-Tribu festival. Le Collectif 440 Hz a programmé trois groupes pour cette soirée qui se clôturera par une battle DJs du Hors-Tribu et ceux du Collectif 440 Hz. Au programme: *Compagnie C.A.B.A.R.T* (chanson franco-folk), *Meet the Club* (hip hop funk cajon) et *Virgin Bitch* (Blues trash). Infos sur: www.case-a-chocs.ch, 16 ans révolus, entrée 10 francs.

La Ville sportive

Neuchâtel-Gym (groupe infantine)
Leçons tous les jeudis durant les périodes scolaires: enfants de 4 à 7 ans de 17h30 à 18h30 au Collège de la Promenade. Pour tout renseignement, merci de contacter la monitrice: 032 724 77 07.

Cercle de la Voile de Neuchâtel

Les cours annuels du Cercle de la Voile de Neuchâtel ont débuté dès le 20 avril. Ces cours s'adressent à toutes et à tous, jeunes et adultes. Ils ont lieu tous les soirs en semaine à partir de 17h30 (le mercredi à 14h). Ils se pratiquent sur Optimist, Laser, Surprise (lesté) et Planche à voile. Plusieurs niveaux de pratique: débutant et perfectionnement. Pour tous renseignements: Charles Martinez, 079 955 51 62, chef-debase@cvn.ch ou sur www.cvn.ch rubrique «formation».

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.



Amis-Gymnastes Neuchâtel, (gymnastique et nordic walking dames et seniors)

Leçons tous les mercredis: Seniors de 19h à 20h; Dames de 20h à 21h45, salle de gymnastique des Terreaux, à Neuchâtel. Contacter la présidence: 032 841 28 49.

Football corporatif Terrain des Charmettes

Lundi 4 mai à 18h45, La Gondola – Philipp Morris
A 20h15, Ghost FdU 1912 – Panerai

Football Stade de Pierre-à-Bot

Vendredi 1^{er} mai dès 8h, Coupe Crédit Suisse
Samedi 2 mai à 9h, Neuchâtel Xamax FCS II – GRPM Val-de-Ruz, Juniors E
A 10h45, Neuchâtel Xamax FCS II – FC Boudry, Juniors D

A 13h, Neuchâtel Xamax FCS II – GRPM La Côte, Juniors C

A 15h, Neuchâtel Xamax FCS II – Team Littoral, Juniors A

A 18h, Neuchâtel Xamax FCS II – ASI Audax-Friül I, 2^e ligue

A 20h15, ASI Audax-Friül II – Bosna Cernier, 3^e ligue

Mercredi 6 mai à 20h15, ASI Audax-Friül I – FC Ticino, 1/2 finale coupe NE

Terrain du Chanet (grand)

Samedi 2 mai à 12h, Neuchâtel Xamax FCS – Team OberWallis, M14

A 20h, Neuchâtel City FC – FC Béroche-Gorgier, 4^e ligue

Jeudi 7 mai à 20h15, FC Unine – FC Dombresson, 4^e ligue

Escrime

Halle de sport de la Riveraine

Samedi 2 mai dès 8h, Championnat suisse par équipes, Juniors et Cadets
Dimanche 3 mai dès 8h, Championnat suisse par équipes, Juniors et Cadets



Le Conseil communal présente sa vision stratégique du quartier des Portes-Rouges

Vers un quartier durable aux Portes-Rouges

Le Conseil général se prononcera lundi sur la modification du Plan d'aménagement communal sur le secteur des Portes-Rouges. L'exécutif entend adapter ses instruments de planification dans le but de passer d'une zone d'activités au développement d'un quartier mixte et durable. Cette nouvelle réglementation doit permettre de créer tout à la fois des activités de commerces et de services, mais aussi des logements.

« Nous souhaitons poser de nouvelles conditions urbanistiques cadres sur le secteur des Portes-Rouges. Celles-ci doivent permettre de développer un véritable quartier durable, qui valorise la qualité de vie de la population, tout en intégrant dans une vision cohérente les thèmes de la mobilité, de la création de logements et de l'impact sur l'environnement », indique Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme. En mars 2013, le peuple suisse se prononçait en faveur de la nouvelle Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT). Au vu de la croissance démographique et économique du pays, l'aménagement du territoire se doit d'évoluer vers une utilisation raisonnée du sol, c'est-à-dire en favorisant une densification urbaine vers l'intérieur. Dans ce contexte, l'objectif national vise un

développement durable des territoires. Il s'agit en effet de densifier les secteurs bien desservis par les transports publics, situés dans le tissu bâti existant, afin de préserver des espaces ouverts. « Le site des Portes-Rouges présente des qualités pour l'accueil de logements, dont la création permettra de répondre à un besoin criant sur le littoral neuchâtelois, tout en favorisant un développement urbain vers l'intérieur », précise le Conseil communal dans son rapport.

La notion de durabilité est centrale dans le développement des Portes-Rouges.

Encourager la mobilité durable

L'affectation d'une partie du quartier des Portes-Rouges en secteur d'activités n'est plus adéquate. Le Plan directeur sectoriel et la modification du Plan d'aménagement visent à permettre la création d'un quartier dense et mixte, où la qualité de vie se trouvera améliorée par la création de nouveaux espaces publics, par la promotion d'une mobilité durable et par la maîtrise environnementale des

projets. La notion de durabilité est centrale dans le développement des Portes-Rouges. Tous les modes de déplacement seront pris en compte dans le but de favoriser la cohabitation entre les différents usagers. La mobilité douce, soit les déplacements à pied, à vélo et en transports publics, sera toutefois privilégiée, afin de maîtriser l'accroissement du trafic routier et de réduire les nuisances qu'il génère.

Création de logements d'utilité publique

L'objectif de quartier durable suppose, en matière sociale, la solidarité, l'équité et les échanges entre générations. Pour promouvoir la mixité sociale et intergénérationnelle, le règlement d'aménagement modifié prévoit que, dans le secteur actuellement occupé par Metalor, au sud de l'avenue du Vignoble, au moins 20% de la surface brute de plancher soit allouée à des logements d'utilité publique destinés aux familles (coopératives d'habitation), et au moins 20% à des logements pour personnes âgées. De plus, le cadre de vie sera requalifié grâce à la mise en valeur de l'espace public et à l'aménagement de différents espaces extérieurs et de rencontre.

Dans un esprit de respect de l'environnement, des mesures ambitieuses

accompagnent les règles d'aménagement définies pour le quartier des Portes-Rouges. Ainsi, les entreprises de plus de 30 collaborateurs auront l'obligation de se doter d'un plan de mobilité. Pour les places de parc, un ratio moyen de 0,7 place par logement de taille moyenne sera défini. Un abonnement de transports publics sera également intégré dans les loyers.

Reconversion du quartier en zone mixte

Le Plan directeur sectoriel des Portes-Rouges et la modification du Plan d'aménagement ont pour objectif de définir de nouvelles conditions urbanistiques cadres pour ledit secteur, afin qu'il puisse accueillir un développement mixte, dans l'esprit d'un véritable quartier urbain. « Ces instruments de planification ne constituent en aucun cas des projets concrets de bâtiments. Ces derniers se développeront à l'initiative des propriétaires concernés et dans le respect des présentes conditions-cadres », souligne Olivier Arni. Le Conseil général est donc invité à prendre acte du Plan directeur sectoriel des Portes-Rouges, et à se prononcer sur la modification du Plan d'aménagement y relatif. (ak)

La Ville est d'accord d'autoriser certains bars et discothèques à ouvrir jusqu'à 6 heures du matin, mais à de strictes conditions.



Le Conseil communal a fixé les conditions

La fête jusqu'

Le Conseil général se penchera lundi sur les heures d'ouverture des bistrotts, bars et discothèques de Neuchâtel. Comme le lui permet la nouvelle loi cantonale, le Conseil communal propose d'autoriser certains établissements à rester ouverts jusqu'à 6 heures du matin, moyennant une série de conditions visant à réduire les nuisances pour les riverains. Les prolongations d'horaire permanentes feront l'objet d'une mise à l'enquête publique - avec oppositions possibles.

« Les modifications législatives décidées par le Grand Conseil sont conséquentes » et pourraient conduire à la fermeture d'un certain nombre d'établissements (...), à moins que des prolongations d'horaire puissent être délivrées », argumente le Conseil

Loges



Le Conseil général discutera de l'évolution des outils de planification urbanistique pour le secteur des Portes-Rouges en vue d'y développer un quartier mixte et durable.

Conditions d'application de la nouvelle loi sur les établissements publics

Ju'au petit matin

communal dans son rapport. La nouvelle loi loge en effet tous les établissements à même enseigne: les cafés, bars, restaurants mais aussi les boîtes de nuit peuvent désormais rester ouverts jusqu'à 2 heures le week-end comme en semaine et jouer les prolongations jusqu'à 4 heures, 36 fois par an. C'est une réduction d'horaire pour les discothèques, qui fermaient jusqu'ici tous les week-ends à 4 heures.

C'est ainsi que la loi donne le droit aux communes d'accorder des prolongations d'horaire jusqu'à 6h du matin, valables toute l'année ou le temps d'une soirée. La Ville de Neuchâtel s'y est attelée avec une préoccupation majeure: «trouver un équilibre entre vie nocturne et qualité de vie au centre-ville» ou, en d'autres termes, «entre le besoin d'amusement

des uns et le besoin de repos et de tranquillité des autres».

Plus d'alcool après 4h30

Selon le projet élaboré en concertation avec les acteurs du monde de la nuit, mais aussi les associations de riverains et les milieux de la prévention, seuls les établissements situés dans une zone bien définie pourront – moyennant autorisation – rester ouverts jusqu'au petit matin. Relativement large, celle-ci inclut notamment le centre-ville et ses alentours, mais aussi certaines zones industrielles. La première idée était d'exclure toutes les zones à forte densité de population, mais il a fallu faire preuve de pragmatisme, souligne le Conseil communal. Toutes les boîtes de nuit se trouvent en effet au centre-ville.

Soucieuse de limiter les nuisances, la Ville a par ailleurs fixé des règles du jeu bien précises. Les établissements devront veiller à ce que leurs clients ne consomment pas à l'extérieur après l'heure de fermeture des terrasses et ne pourront plus servir d'alcool après 4h30. Ils devront en outre disposer d'un sas ou d'un équipement équivalent pour contenir le bruit à l'intérieur. Pour éviter des attroupements bruyants à la fermeture et mieux gérer les flux de sorties, la Ville envisageait par ailleurs d'interdire toute entrée ou retour dans l'établissement passé 4h30. La mesure n'a pas été retenue par le groupe de travail, les professionnels craignant qu'elle ne génère plus d'agitation et de trouble que la paix recherchée. Le Conseil communal se réserve néan-

moins la possibilité d'y recourir en cas de nuisances avérées.

Etats généraux de la nuit

Les demandes de prolongation d'horaire permanentes seront soumises à enquête publique. Aucune prolongation au cas par cas ne sera en principe accordée en dehors «d'événements de portée collective se distinguant des soirées habituelles». Pour garantir la meilleure cohabitation possible entre fêtards et riverains, la Direction de la sécurité fera régulièrement le point avec tous les acteurs concernés, lors «d'états généraux de la nuit». A noter encore que selon la nouvelle loi, les terrasses pourront rester ouvertes une heure de plus en semaine, soit jusqu'à 2 heures du matin. (ab)



L'association Machu Picchu célèbre son 25^e anniversaire

Partager la culture péruvienne

L'association Machu Picchu célèbre en mai son 25^e anniversaire d'activités. Fondée à Neuchâtel en 1989, elle mène chaque année une série d'actions dans le but de récolter des fonds en faveur de plusieurs crèches (Ventanilla, Sonqo Llaqta, Waina Inti, Asopeda) situées dans différents bidonvilles du Pérou. Rencontre avec Ingrid Mougin, présidente de l'association depuis sa création.

Que représente ce 25^e anniversaire ?

C'est l'aboutissement d'un rêve ! Nous avons pu ancrer nos racines ici en Suisse. Au travers de nos actions, nous parvenons à aider les Péruviens avec de petits gestes au quotidien. C'est aussi une manière d'entretenir un lien avec notre pays d'origine tout en développant une bonne synergie avec notre pays d'adoption. Il est très important pour nous de garder notre identité et de rester nous-mêmes. Nous ne pouvons pas oublier d'où l'on vient. Au Pérou, les gens sont gais, ils portent des couleurs vives et parlent beaucoup. On ne doit pas oublier cela. Il m'arrive de débarquer en pyjama chez ma voisine lorsque j'ai besoin de quelque chose, et maintenant elle le fait aussi. Quand on voit tout ce qui se passe dans le monde actuel, il est important de garder ces valeurs de solidarité. Le partage est primordial pour nous ! Il nous coupe de ce modernisme qui nous pousse à vivre chacun pour soi.



Crèche Virgen Chapi dans le bidonville de Ventanilla au nord-ouest de Lima, capitale du Pérou.

Quels sont les moments forts qui ont marqué ces 25 années d'activités ?

Notre stand de la Fête des vendanges reste l'événement incontournable de l'association. Le plus beau moment est celui où l'on commence à compter les sous récoltés, lorsque la fête se termine. Le bénéfice intégral de cette activité est envoyé aux divers projets dans mon pays d'origine. C'est aussi

une manière de donner à ces jeunes l'espoir de faire des études plus tard. C'est une fierté que de pouvoir leur donner de la dignité. Si l'on peut contribuer un peu à améliorer leur situation, nous sommes heureux. Le partage est vital pour les membres de notre association.

Avez-vous rencontré des difficultés durant cette période ?

On s'est toujours débrouillé. Chaque année, après la Fête des vendanges, je me dis que c'est la dernière et que je ne veux plus tenir ce stand. Au final, on y retourne toujours avec tous nos enfants ! Dans l'association, je dis toujours qu'on est tous président. La plupart des membres du comité sont présents depuis plus de dix ans. Plusieurs jeunes d'une vingtaine d'années nous ont rejoints et nous comptons sur eux pour l'avenir. Ils contribuent tous, avec leurs tripes, à faire vivre l'association. Nous avons réussi à transmettre ces valeurs de partage et de solidarité à nos enfants, ainsi qu'à leurs amis, qui pour la plupart rêvent de se rendre au Pérou. Ils ont de nombreuses idées pour développer des ateliers destinés aux jeunes Péruviens. Comme ils sont presque tous universitaires, ils doivent gérer leur période d'exams, mais les plus grandes donations viennent de leur part. Ils s'investissent à fond pour l'association.

Comment se portent les différentes actions que vous menez en Suisse et au Pérou ?

Les locaux de la crèche de Virgen Chapi abritent aujourd'hui aussi une école primaire, qui accueille environ 130 enfants. Nous avons contribué à former une nouvelle directrice, en finançant ses études. Toute l'équipe d'encadrement est péruvienne. Grâce au jardin potager, au poulailler et à la boulangerie, les jeunes mangent chaque jour des repas équilibrés à base



Ingrid Mougin préside l'association Machu Picchu depuis ses débuts, il y a 25 ans.

de produits frais et locaux. Nous avons pris tout le savoir acquis ici pour le mettre en pratique là-bas. Dans le bidonville, les gens se soucient surtout de faire manger et dormir les enfants. Nous avons pu apporter tout un volet pédagogique sur place. A ce titre, une salle de jeux didactique a notamment été aménagée. Nous soutenons également un groupe de dames bernoises qui développent des projets concrets et mènent une action auprès d'adolescents abusés. A Cuzco, Indian for ever (www.indian-for-ever.com) forme des adolescents à l'agriculture, où ils cultivent une plantation d'avocats. Par ailleurs, l'association apporte également toutes sortes d'aides ponctuelles à des projets suisses ou péruviens.

Comment imaginez-vous l'association dans 25 ans ?

J'espère que nos enfants développeront une vague d'ateliers destinés aux jeunes dans différentes régions du Pérou. J'espère également voir des avocats péruviens dans les magasins de chez nous, en Suisse.

Comment allez-vous fêter cet anniversaire avec le public ?

Nous organisons un repas gastronomique ainsi que des animations culturelles et folkloriques, samedi 9 mai à l'Espace Perrier à Marin. Malheureusement, le nombre de places est limité, mais le grand public est invité à découvrir nos activités lors de différentes

occasions. L'association est présente toutes les fins de mois au Marché de l'Univers de Neuchâtel. Nous participerons aussi dimanche 24 mai, à Estavayer-le-Lac, à un pique-nique interculturel ouvert à tous. Comme chaque année, nous serons présents à la Fête des vendanges. Notre stand est situé près de la fontaine du Banneret. Par ailleurs, nous avons gardé tout l'argent récolté l'an dernier lors de la Fête des vendanges pour pouvoir faire différents dons à l'occasion de nos 25 ans, dont un en faveur du Dispensaire des rues de Neuchâtel. Ils font un travail incroyable ! C'est génial de voir comme les gens y sont si bien accueillis sans que rien ne leur soit demandé en retour.

Anne Kybourg



Aide aux enfants du bidonville de Ventanilla

Une poignée d'amis péruviens, établis à Fribourg, à Yverdon et à Neuchâtel, est à l'origine de l'association Machu Picchu. « Nous souhaitons tous transmettre à nos enfants la culture péruvienne », explique Ingrid Mougin. Dans la région neuchâteloise, les Péruviens forment une petite communauté très soudée, qui a à cœur de partager sa culture avec le public. L'association réunit des fonds à travers une série d'actions. Elle les reverse au Pérou pour soutenir différentes causes, dont une crèche. Située dans le bidonville de Ventanilla dans le nord-ouest de la capitale péruvienne, elle accueille une centaine d'enfants âgés de six mois à 6 ans. L'association a aussi contribué à construire dans la même région un pont entre un village éloigné et la ville. L'association Machu Picchu peut compter sur la jeune génération. Les enfants des fondateurs devraient bientôt prendre la relève pour concrétiser de nouvelles actions au Pérou. Dons sur le CCP 10-182858-6 et infos sur www.amapi.ch

Les papillons
de Piparo



On est au printemps, la journée s'annonce douce et ensoleillée à Neuchâtel. Et ce, tandis que là-bas, l'Autre continue à fuir – il fuit depuis longtemps déjà – la peur, la guerre, la souffrance, la misère...

Dans la rue, les gens vont et viennent, lèchent les vitrines, sirotent un verre à une terrasse, papotent ou tapotent sur leur smartphone.

Et ce, tandis que là-bas, perché sous le soleil avec mille autres, l'Autre attend depuis des mois...

Adolescentes court vêtues tout occupées de leur dernier flirt, jeunes gens cheveux courts gélifiés tout occupés de leurs prochaines conquêtes, dames à petits chiens tout occupées de la collection printemps-été, vieux messieurs tout occupés de leur prochaine visite médicale: bref, le bonheur dans cette douce Helvétie.

Et ce, tandis que là-bas, l'Autre n'a pu garder de sa maigre fortune que les quelques sous du télégramme qu'il adresse à sa famille: «J'embarque demain. Dieu nous protège.»

Au journal télévisé, on voit la mer bleue et déchaînée. On voit l'horreur. On ne voit plus rien... Alors on se met à parler des prochaines vacances – peut-être en bord de mer?

Samedi soir. Les plus vieux déjà couchés. Séries et variétés pour les couples fatigués et, pour les plus jeunes, promesse d'une nuit chaude, alcoolisée et blanche.

Et ce, tandis que là-bas, l'Autre boit la mer bleue et glacée. L'eau brûle ses poumons. Il se débat pour ne plus boire, mais il boit, encore et encore. Puis c'est la mer qui le boit. Dix fois, cent fois, mille fois...

Et ce, tandis que là-haut passent les nuages...

Conférence du sénateur Micheloni

La diaspora italienne

Dans le cadre des Midis de l'Europe, le sénateur de la République d'Italie Claudio Micheloni, président du Comité pour les questions des Italiens de l'étranger donnera une conférence sur la diaspora italienne qui se tiendra

**vendredi 8 mai, de 12h15 à 13h45,
au Musée d'art de d'histoire
de Neuchâtel.**

La Ville officielle

Le Conseil général siègera lundi prochain

Rapport concernant les plans directeur sectoriel et d'aménagement communal des Portes-Rouges sous la loupe

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 4 mai 2015, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

Rapport

15-006

Rapport du Conseil communal concernant le Plan directeur sectoriel des Portes-Rouges et l'adoption de la modification du Plan d'aménagement communal relative à ce secteur.

15-005

Rapport du Conseil communal concernant la nouvelle loi cantonale sur les établissements publics et ses conséquences sur la réglementation communale.

15-007

Rapport du Conseil communal concernant la modification d'actes réglementaires suite à la réorganisation des sections et services de l'administration communale et à la nouvelle organisation scolaire (éorén).

Autres objets

14-401 (pour mémoire)

Proposition du groupe PLR par M. Jérôme Bueche et consort, au sens

de l'art. 50 du Règlement général visant à la modification de l'article 174 du Règlement général de la Commune de Neuchâtel, du 22 novembre 2010. *En cours d'étude par la Commission spéciale «Politique immobilière et du logement», selon décision du Conseil général du 27 octobre 2014.*

14-610

Réponse écrite du Conseil communal du 23 mars 2015 à l'interpellation du groupe PLR par M. Alexandre Brodard et consorts, intitulée «Pourquoi pas un giratoire et un Lit-torail souterrains au centre-ville?».

Neuchâtel, le 15 avril 2015.

AU NOM DU CONSEIL
COMMUNAL :

**La présidente, Le vice-chancelier,
Christine Gaillard Bertrand Cottier**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch.

Offre d'emploi

Afin de se renforcer, le Service des ressources humaines met au concours un poste de

collaborateur-trice administratif-tive au bureau des salaires (taux d'activité à 50%)

Placé-e sous la responsabilité du chef de service, vous participez à la gestion administrative et salariale des collaborateurs de la Ville de Neuchâtel.

Mission: gérer les ouvertures, les mutations et les fermetures des dossiers ainsi que les salaires des collaborateurs de l'Administration avec le logiciel SAP-HR; établir les attestations pour les collaborateurs ainsi que pour les assurances sociales; gérer les allocations familiales, perte de gain militaire et maternité; assumer les tâches en lien avec l'activité du bureau des salaires.

Délai de postulation: 10 mai 2015.

Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: www.neuchatelville.ch/offres-emploi

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines,
Faubourg de l'Hôpital 4, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.



Ateliers des musées

Les prochains ateliers proposés par l'Atelier des musées se tiendront selon l'agenda suivant:

Au Muséum d'histoire naturelle

• Atelier «Ailes de la nuit». Le prix s'élève à 15 francs par enfant.

Pour les 4 à 6 ans:

6 mai: 13h30-15 heures
13 mai: 15h30-17 heures
20 mai: 13h30-15 heures
27 mai: 15h30-17 heures

Pour les 7 à 10 ans:

20 mai: 15h30-17 heures
27 mai: 13h30-15 heures
3 juin: 13h30-15 heures
10 juin: 13h30-15 heures

Au Musée d'art et d'histoire

• Atelier «Le rire est-il rouge? et vert le chagrin?». Les prix s'élèvent à 25 francs par enfant et pour le duo (4-6 ans + 1 adulte) à 30 francs.

Pour les 4 à 6 ans (duo):

6 mai: 14h-16 heures
4 novembre: 14h-16 heures

Pour les 7 à 11 ans:

13 mai: 13h30-16 heures
2 septembre: 13h30-16 heures

Au Musée d'ethnographie

• Atelier «Motus et bouche cousue!». Le prix s'élève à 15 francs par enfant.

Pour les 7 à 9 ans:

27 mai: 14h à 15h30
23 septembre: 14h à 15h30.

Pour les 10 à 12 ans:

10 juin: 14h à 15h30.

Inscriptions sur www.atelier-des-musees.ch, tél. 032 717 79 18.



Lire, parler et écrire

Votre enfant apprend à parler, à lire, à écrire. Le Centre d'orthophonie de la Ville de Neuchâtel se tient à disposition pour répondre à vos questions

**du lundi au vendredi de 8h30 à
11h30 et de 14 à 17 heures.**

au numéro de téléphone 032 717 78 20. Précisons que le Centre est fermé pendant les vacances scolaires.





La chronique sportive de...

A la recherche de l'homme le plus fort de Suisse

Anne
Kybourg

Retourner un pneu, soulever une pierre ronde ou encore tirer un camion: telles se présentent quelques unes des nombreuses épreuves physiques qui attendent les participants du premier événement «Strongman» à Neuchâtel, ce samedi 2 mai à la place du Port. L'occasion de découvrir une discipline qui se base essentiellement sur la force!

Le «Strongman» est une pratique physique, qui regroupe toute une série d'épreuves de force. «Le but consiste à soulever et à déplacer des charges. On peut dire que c'est un dérivé de l'haltérophilie», explique Stanislas Calderara, organisateur de la manifestation. Blessé, le champion suisse élite 2014 d'haltérophilie doit malheureusement renoncer cette année à la compétition. Il a décidé de profiter de l'occasion pour se lancer dans l'organisation de manifestations sportives. C'est ainsi qu'il a réussi à attirer à Neuchâtel le premier événement «Strongman».



Le champion d'haltérophilie Stanislas Calderara organise ce samedi le premier événement «Strongman» à Neuchâtel. • Photo: sp

«L'haltérophilie est en train de mourir en Suisse», regrette Stanislas Calderara. Ce sport souffre encore de nombreux clichés. Pourtant, nul besoin d'être un homme à la stature imposante pour pouvoir le pratiquer. Des hommes et des femmes, de tous gabarits, peuvent s'y mettre. Des pratiques sportives en vogue comme le «Strongman» ou encore le crossfit font appel à de nombreuses techniques d'haltérophilie. Elles permettent de redorer un peu l'image de ce

sport. «Je m'intéresse à toutes ces pratiques. J'essaie de surfer sur cette vague, en espérant amener du monde dans l'haltérophilie», relève Stanislas Calderara. Par le biais du présent événement, l'athlète entend non seulement faire découvrir son sport, mais également mesurer l'intérêt du grand public. Cette compétition sportive constitue l'une des deux manches de qualification pour les championnats suisses «Strongman», qui permettront d'élire en septembre

prochain l'homme le plus fort du pays.

Tirer un camion de 17 tonnes

La manifestation, ouverte à tous, démarrera aux alentours de 11 heures sur la place du port. Plusieurs levées de poids se succéderont avant de laisser place à l'épreuve reine du tirer de camion. Et il ne s'agit pas là d'une petite camionnette, mais de trois monstres pesant entre 10 et 17 tonnes. Plusieurs clubs sportifs de la région tiendront des stands. La Fight Move Academy, spécialisée dans les sports de combats et le conditionnement physique, proposera des démonstrations de ses différentes disciplines. L'équipe féminine de football américain des Knights et le CrossFit lacustre seront aussi de la partie. Le public trouvera de quoi se restaurer et les enfants pourront s'amuser dans un château gonflable ainsi que dans un stand de tir à la carabine. Il ne reste plus qu'à espérer que le soleil soit au rendez-vous!

A.K.

- **Qualification «Strongman»: samedi 2 mai dès 11 heures sur la place du Port à Neuchâtel. Inscriptions sur place Fr. 60.-.**



A travers l'histoire



La ligne occupée aujourd'hui par le Littorail a été créée en 1892 déjà. C'était alors un train à vapeur qui empruntait cette voie, sous le nom de Régional NCB (pour Neuchâtel - Cortaillod - Boudry). Une courte section à crémaillère permettait de relier l'Evole à la gare des Sablons. La vapeur est abandonnée au profit de l'électricité en 1902. En juin 1981, la ligne est complètement modernisée grâce à la mise en service des actuels rames «Littorail». Carte postale, vers 1900, collection privée. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie: Stefano Iori.

Offre d'emploi

La Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel met au concours le poste de

secrétaire à 50% (le matin)

Votre mission: au sein d'une petite équipe, vous effectuez en particulier les tâches suivantes: permanence téléphonique, réception des visiteurs et du personnel de la bibliothèque, rédaction de procès-verbaux, correspondance et mise en forme de documents complexes, gestion et classement des archives courantes, gestion de fichiers d'adresse, organisation de manifestations, commande de matériel, gestion de stock et facturation. Par ailleurs, vous assurez la suppléance de la responsable du secrétariat.

Contrat: contrat à durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2016 (avec potentiel de prolongation).

Délai de postulation: 6 mai 2015.

Consultation détaillée de l'offre et postulation sur notre site internet: <http://bpun.unine.ch>

Bibliothèque publique et universitaire
Direction, place Numa-Droz 3,
2000 Neuchâtel, 032 717 73 02

Marché aux puces

Un marché aux puces se tiendra

**samedi 2 mai de 10h à 17h
au Jardin anglais.**

Renseignements complémentaires sur www.brocante-neuchatel.ch

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Adrian Aradas, architecte à Saint-Blaise (Aradas & Fils Architecture), d'un permis de construire pour la construction d'une habitation sur garages existants à la rue du Clos-de-Serrières (rue Pierre-de-Vingle 3), article 9160 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Elena Corazzin et Monsieur Mirko Bachmann. Les plans peuvent être consultés du 24 avril au 26 mai 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Laurent Maye, architecte à Cortaillod (Etienne Maye SA), d'une adaptation de la demande de permis de construire pour le déplacement de l'accès au garage (construction d'un immeuble d'habitation avec garage souterrain) à la rue des Cerisiers, article 2739 du cadastre de La Coudre

La Ville officielle

Enquêtes publiques (suite)

à Neuchâtel, pour le compte de la Caisse de pension en faveur du personnel de Bieri & Grisoni. Les plans peuvent être consultés du 30 avril au 1^{er} juin 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Alain Meylan, architecte à Carouge (Atelier K architectes associés SA), d'un permis de construire pour l'aménagement d'un réfectoire, de cuisines et de cabinets médicaux 81-89, faubourg de l'Hôpital, articles 5090, 6328, 12511 et 12512 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Fondation de l'Hôpital de la Providence. Les plans peuvent être consultés du 30 avril au 1^{er} juin 2015, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Pascal Solioz, architecte à Neuchâtel (Service des bâtiments et du logement de la Ville), d'un permis de construire pour la res-

tauration, la rénovation et l'assainissement partiels, ainsi que la création d'un nouvel ascenseur et d'une rampe d'accès extérieure 2, rue de l'Hôtel-de-Ville, article 1080 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Direction de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville. Les plans peuvent être consultés du 30 avril au 1^{er} juin 2015, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Pour être et rester mobile

Cours de sensibilisation

Epauler les aînés dans leurs déplacements en transports publics. Tel est l'objectif principal du cours «être et rester mobile» qui, cette année, aura lieu

**les 20 mai et 1^{er} septembre, de 8h30 à 12 heures,
dans les locaux de l'ECAP, place de la Gare 4, à Neuchâtel.**

Quel que soit notre âge, mobilité rime avec indépendance et autonomie. Se déplacer est indispensable pour faire les courses, rejoindre ses loisirs ou tout simplement se rendre à un rendez-vous. La mobilité joue donc un rôle décisif tant pour le maintien des contacts sociaux que pour la santé. C'est pourquoi les aînés doivent pouvoir profiter des nouveautés touchant les transports.

Aujourd'hui cependant, la technologie et les évolutions en lien avec les transports publics représentent parfois un frein à la mobilité des aînés. En effet, les nouveaux automates à billets à écran tactile, l'introduction des communautés tarifaires, l'orientation dans les gares et le sentiment d'insécurité peuvent être des obstacles difficiles à surmonter.

Ce cours d'une demi-journée permettra aux participants de découvrir les différentes offres de transports publics de la région, ainsi que le fonctionnement de la communauté tarifaire intégrale Onde Verte. Les aspects liés à la sécurité dans les transports publics, tels que la fermeture automatique des portes ou les arrêts d'urgence, seront également abordés. Cette partie sera complétée par des exercices pratiques concernant l'utilisation des nouveaux distributeurs de billets à écran tactile ou l'orientation dans la gare. Grâce à la mise à disposition d'un bus par TransN, les arrêts d'urgence pourront être expérimentés, en toute sécurité.

L'objectif principal est de permettre aux participants de se sentir plus sûrs dans leurs déplacements, grâce à une meilleure connaissance de tous les éléments liés aux transports publics.

La participation aux cours est gratuite, mais il est nécessaire de s'inscrire auprès de: Pro Senectute Arc jurassien, rue du Puits 4, 2800 Delémont, 032 886 83 39. Délais d'inscription: 13 mai et 25 août 2015, car le nombre de places est limité.

Cette offre est organisée depuis 2010 par la Ville de Neuchâtel et le Büro für Mobilität AG avec la participation active des Transports publics neuchâtelois, des CFF, de la Police neuchâteloise, du Fonds de sécurité routière (FSR), de Neuroth SA, de La Mobilière et de Pro Senectute Arc jurassien.

La Direction de la Santé

Echos

■ M. Thomas Facchinetti, directeur de la Culture, a représenté les Autorités lors de la soirée d'ouverture du Festival du Sud, le mercredi 22 avril 2015, au Cinéma Rex à Neuchâtel.

■ Samedi 25 avril, M^{me} Christine Gaillard, présidente du Conseil communal, a reçu pour un apéritif au restaurant Lake Side de l'Hôtel Beaulac une délégation du Conseil communal du Val d'Anniviers lors de sa visite en notre région.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M^{mes} et MM. Anne et Maurice de Tribolet-Hardy-de Perrot, Anne Marie et René Thévoz-Plancherel, Michelina et Cosimo Orlando-Letizia, Suzanne et Paul-William Langel-Gygax, Maria Teresa et Jean-Claude Fortis-Boaria, à l'occasion de leur 50^e anniversaire de mariage, à M^{me} et M. Manuela et Luis Barreiro-Campos Perez, à l'occasion de leur 55^e anniversaire de mariage, à M^{me} et M. Micheline et Roland Badertscher-Pythoud, à l'occasion de leur 60^e anniversaire de mariage.

Formation-action aux méthodes de production d'idées

La manufacture d'idées Think2make propose une formation-action aux méthodes de production d'idées qui se tiendront les

**jeudi 30 avril et vendredi 22 mai,
de 9h à 17 heures,
à la rue des Sablons 2, dans le
premier espace de coworking,
à Neuchâtel**

Public cible: Toutes personnes intéressées par la créativité et souhaitant acquérir des connaissances et compétences sur ce sujet. Les formations de Think2make sont adaptées aux profils des participants et accessibles pour une application sur le terrain.

Description: Nous sommes chaque jour confrontés à trouver des solutions nouvelles à diverses situations. Pour relever les défis qui se présentent, il est important de trouver de bonnes idées et cela de façon rapide et efficace. Les méthodes généralement utilisées, telle que le brainstorming, sont souvent lentes et ennuyeuses. Pour réussir à produire et mettre en œuvre des idées fraîches, il est crucial d'appliquer une approche efficace et amusante...

Informations et inscription sur www.think2make.ch/formation



Programme cinéma pour la semaine du 29 avril au 5 mai 2015

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

FAST & FURIOUS 7

5^e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h30.
VF je au sa 23h30.
De James Wan.

EN ROUTE - 3D

5^e semaine. Pour tous.
VF me, ve au di 13h30.
Apollo 2: 2D, VF me au ma 15h45.
De Tim Johnson.

POURQUOI J'AI PAS MANGÉ MON PÈRE - 3D

4^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h30.
Apollo 2: 2D, VF me, ve au di 13h30.
De Jamel Debbouze.

A PIGEON SAT ON A BRANCH REFLECTING ON EXISTENCE

1^{re} semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VO all/fr me au ma 17h45.
De Roy Andersson.

STILL ALICE

8^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF di 11h.
De Wash Westmoreland.

APOLLO 2

OUIJA

1^{re} semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h45. VF je au sa 23h.
De Stiles White.

CAPRICE

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me, je, lu, ma 18h.
De Emmanuel Mouret.

DIVERGENT SERIES: THE INSURGENT - 3D

7^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve au di 18h.
De Robert Schwentke.

IRANIEN

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr 11h.
De Mehran Tamadon.

APOLLO 3

DIVERSION

6^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma, 20h15.
VF je au sa 23h.
De Glenn Ficarra.

SHAUN LE MOUTON: LE FILM

7^e semaine. Pour tous.
VF me, ve au di 13h45.
De Mark Burton.

LA FAMILLE BÉLIER

20^e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h45.
De Eric Lartigau.

EN ÉQUILIBRE

3^e semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF me au di 18h15.
De Denis Dercourt.

VOYAGE EN CHINE

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF di 10h45.
Rex: VF me au di 18h15. VF ve au di 14h.
Studio: VF lu, ma 18h15.
De Zoltan Mayer.

ENTRE AMIS

2^e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VF lu, ma 18h15.
Studio: VF me au di 18h, 20h15.
De Olivier Barroux.

ARCADES

AVENGERS: AGE OF ULTRON - 3D

2^e semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au di, ma 17h30. VF me au ma 20h30. VF je au ma 14h30. VF je au sa 23h30. VO angl. s-t fr/all je, lu 17h30.
De Joss Whedon.

BIO

TAXI TEHERAN

2^e semaine. 8 ans sug. 16 ans.
VO s-t fr me au ma 16h30, 18h30 et me au lu 20h30.
De Jafar Panahi.

CENDRILLON

6^e semaine. Pour tous.
VF me au di 14h.
De Kenneth Branagh.

REX

CONNASSE, PRINCESSE DES CŒURS

1^{re} semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au di 16h15, 20h30.
VF je au sa 22h45.
Studio: VF lu, ma 20h30.
De Eloïse Lang.

FERMETURE POUR TRAVAUX DU 4 AU 7 MAI 2015, INCLUS.

STUDIO

CLOCHETTE ET LA CRÉATURE LÉGENDAIRE

4^e semaine. Pour tous.
VF me au ma 16h.
VF ve au di 14h.
De Steve Loter.



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence:

tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Centre d'urgences psychiatriques (CUP)

- 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

Services publics

CAP Conseil et Accompagnement professionnel (rue Louis-Favre 1, Hôtel des Associations), tél. 032 724 21 36, permanence lundi 13h30-17h, mardi 8h30-17h, jeudi 8h30-12h15/13h30-17h, info@cap-pro.ch www.cap-pro.ch.

Cellule de debriefing psychologique, tél. 079 577 65 33 (répondeur - on vous rappelle le jour même).

Centre de consultation LAVI, service d'aide aux victimes, (rue J.-L.-Pourtalès 1), case postale 527, 2001 Neuchâtel: permanence tél. du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 17h, tél. 032 889 66 49.

Centre islamique de Neuchâtel, (rue L.-Bourguet 14), tél. 032 725 39 66, prière, vendredi à 12h45.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après



Impressum

Éditeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Réd. en chef ad intérim:

Pierre-Pascal Rossi

Rédaction:

Aline Botteron, journaliste
Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Carole Vanni, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:

23'500 exemplaires

20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

Les services religieux

Cultes du dimanche 3 mai

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di 03.05, 10h, culte avec sainte cène, M. F. Jacot

Temple du Bas: je 30.04, 10h, méditation salle du refuge.

Nord:

Ermitage: Chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

Est:

Maladière: di 03.05, 11h45, culte avec Présence Afrique Chrétienne

Pourtalès: 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Basilique Notre-Dame: sa 02.05 à 17h00, messe en portugais; di 03.05 à 10h et 18h, messes.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: pas de messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa 02.05 à 17h messe; di 10h15 messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa 02.05 à 18h30, messe; di à 17h messe en latin.

Chapelle de La Providence: sa 02.05 à 16h30, messe en croate.

Hôpital Pourtalès: di 03.05 à 10h célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds: di 03.05 à 10h, messe.

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel) à Neuchâtel: di 03.05, pas de messe.



L'instantané de Stefano Iori...



... samedi après-midi dynamique à la Riveraine

Publicité



Dimanche 10 mai 2015

Croisières *Fête des mères*



Départ Estavayer : 11h15
Départ Neuchâtel : 12h30

Menu et réservation sur
www.navig.ch / 032 729 96 00



Navigation
Lacs de Neuchâtel et Morat SA
www.navig.ch



CAP GOURMAND
Traiteur • Events • Navigation



La halle de la Riveraine était en pleine effervescence samedi, à l'occasion d'un show de gymnastique haut en couleurs

La Gymnaestrada en ligne de mire

Ce sont exactement 932 gymnastes de toute la Suisse qui se sont produits samedi à deux reprises à la Riveraine, devant un public d'environ 2'600 personnes. Les gradins de la halle étaient archicomblés pour accueillir l'unique présentation publique en Suisse romande des performances de la délégation suisse de gymnastique en vue de la 15^e World Gymnaestrada, qui se tiendra du 12 au 18 juillet prochains à Helsinki. Reflets.

En ce samedi nuageux, les gymnastes grouillent dans la Riveraine. De la halle aux gradins, en passant par les vestiaires et la tente extérieure : ils sont partout. Agés de 7 à 84 ans, ils portent des costumes, dont les couleurs vives varient en fonction de la provenance de leur groupe. Le public, lui aussi, est au rendez-vous. Venu des quatre coins de la Suisse pour applaudir les différentes productions, les spectateurs garnissent généreusement les gradins. A quelques minutes du spectacle, l'excitation est à son comble.

Des seniors en mouvements

Les groupes, comportant de 21 jusqu'à 116 gymnastes, se succèdent, les démonstrations s'enchaînent. Le public découvre de la gymnastique, parfois avec engins classiques ou fantaisistes. Vient le tour d'un groupe formé de 80 seniors de toute la Suisse romande. Vêtus d'un costume noir aux touches orangées, les gymnastes se dispersent dans l'espace de



Les gymnastes ont évolué face à des gradins archicomblés.

manière rythmée, avant de se regrouper en une étoile géante. Ils impressionnent tant par leur nombre que par leur synchronisation. On y trouve même quelques Neuchâtelois, dont trois des membres du comité de l'Association cantonale neuchâteloise de gymnastique (ACNG). «Je n'ai pas les mots pour décrire les émotions gymniques que me procure cette aventure. Rien que d'en parler, j'ai l'estomac qui me remonte dans la gorge. C'est la première fois que j'ai l'occasion de vivre un tel événement de l'intérieur. C'est encore plus fort que d'assister au spectacle», détaille Pierre-Henri Béguin, membre tout à la fois du groupe seniors et du comité de l'ACNG. Il aura fallu deux ans de préparation aux participants pour

monter cette chorégraphie. «Le défi de notre groupe était de réunir des gymnastes provenant des différents cantons romands. Pour les entraînements, on se retrouve tous ensemble à Payerne à raison d'une fois par mois», ajoute Martine Jacot, présidente de l'ACNG, et également participante.

Intérêt populaire

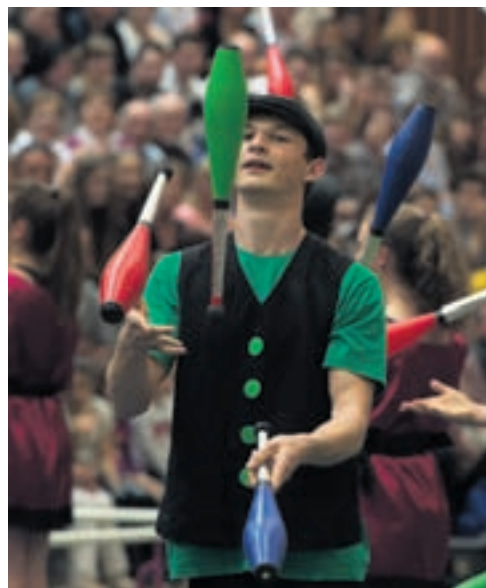
Avec plus de 2'500 billets vendus, les deux représentations en terre neuchâteloise affichaient complet. «La gymnastique existe, et elle continue à susciter un intérêt populaire», réagit Christian Blandenier, président du comité d'organisation de l'événement. Neuchâtel a vu sa candidature retenue

pour accueillir l'une des cinq répétitions générales de la délégation suisse en vue de la Gymnaestrada. Dix mois de travail plus tard, l'organisation était sur pied. «Cela prouve une nouvelle fois que Neuchâtel dispose d'infrastructures de qualité pour recevoir des manifestations d'envergure», note Christian Blandenier. A relever également la contribution de 160 bénévoles pour la mise en place de l'événement.

Challenge de taille

La 15^e World Gymnaestrada aura lieu du 12 au 18 juillet prochains à Helsinki, en Finlande. Avec un total de 21'000 participants et 49 nations représentées, il s'agit de la plus grande fête internationale de gymnastique. Aucun résultat, ni aucun classement n'est établi. Les gymnastes, âgés de 7 à 84 ans, se rassemblent avant tout pour le plaisir de partager et d'échanger autour de leur passion. La délégation suisse figure d'ores et déjà parmi les plus importantes avec 3'860 inscrits. «Le transport de près de 4'000 gymnastes et de tout le matériel, dont les engins fantaisistes, constitue un challenge logistique très important pour la Fédération suisse de gymnastique», relève Maria Hertig, membre du comité d'organisation national de l'événement. En tous les cas, le spectacle promet d'être remarquable et enthousiasmant!

Anne Kybourg



Des groupes de gymnastes, provenant de tout le pays, ont présenté des numéros époustoufflants samedi dernier à la halle de la Riveraine à Neuchâtel.